HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 25, no 39 8 juin 1995

Un don de 300 000 $ d'Assomption Vie

L'Université de Moncton a reçu, dans le cadre de sa campagne Impact, un don de 300 000 $ d'Assomption Vie.

C'est ce qu'a annoncé le président - directeur général de la compagnie, Denis Losier. «Assomption Vie est heureuse de faire sa part dans le cadre de cette campagne de financement et d'aider à nouveau l'Université de Moncton à procurer à la jeunesse acadienne un enseignement supérieur de qualité», a-t-il déclaré.

La contribution est répartie en trois montants. Une somme de 100 000 $ sera versé au fonds de dotation de la Chaire d'administration Assomption. Rappelons que cette chaire a été créée grâce à un don de 500 000 $ d'Assomption Vie effectué au cours de la dernière campagne de financement de l'Université, celle de 1982 à 1987. La Chaire disposera ainsi de plus de moyens pour poursuivre son mandat, qui est de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche en administration, surtout dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Un autre montant de 100 000 $, sous forme de dotation, servira à instituer les Conférences l'Assomption. Grâce à ce fonds, les trois constituantes de l'Université pourront faire venir des conférenciers de marque pour aborder des domaines de pointe ou discuter des questions de l'heure.

Le troisième montant de 100 000 $ servira à créer le Fonds de bourses Assomption Vie. Les revenus provenant de ce fonds seront distribués sous forme de bourses dans les trois constituantes, au pro rata du nombre d'étudiants à temps complet. Il s'agit de bourses d'excellence académique; les principaux critères de sélection sont le rendement scolaire et la participation aux activités parascolaires.

Le président de la campagne Impact, Claude F. Savoie, a remercié la compagnie Assomption Vie pour sa générosité. «Il s'agit d'un don important d'une institution acadienne qui, encore une fois, n'hésite pas d'accorder son appui à la mission que poursuit l'Université de Moncton», a-t-il dit.

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a, pour sa part, qualifié de très heureuse l'initiative d'instituer les Conférences l'Assomption. «Ce sont des activités importantes de ce genre, dont on ne peut se permettre à même les budgets de fonctionnement ordinaires de l'Université, qui nous aident à améliorer la qualité de la formation que nous offrons à nos étudiants et étudiantes», a-t-il dit.

Le premier versement d'un don de 300 000 $ d'Assomption Vie a été présenté par le président - directeur général, Denis Losier, à gauche, au président de la campagne Impact, Claude F. Savoie, et au recteur, Jean-Bernard Robichaud.

Hommage à Auréa Cormier

L'Université rend hommage cet après-midi, jeudi 8 juin, à Auréa Cormier, professeure, chercheure et fondatrice du Centre de recherche sur les aliments. Après 11 ans à la direction du Centre, Auréa Cormier quitte ses fonctions, mais continuera pendant quelque temps à contribuer aux recherches.

La cérémonie a lieu à 15 h 30, au sous-sol du pavillon Jacqueline-Bouchard, alors que des représentants de l'Université et de l'industrie alimentaire profiteront de l'occasion pour lui témoigner leur reconnaissance. Un vin et fromage sera offert à compter de 17 heures.

Le CRA a été fondé en 1984, sous l'égide de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional. Il est devenu autonome en 1989 et relève de l'École de nutrition et études familiales.

Les amis du Quatuor créent le Fonds Fernand-Arsenault

Un protocole d'entente a été signé entre Les amis du Quatuor Arthur-LeBlanc et l'U de M pour la création du Fonds *Fernand-Arsenault*. M. Arsenault a été doyen de la Faculté des arts de 1985 à 1994 et l'un des responsables de la venue du Quatuor à l'Université.

Ce fonds est créé grâce à un don initial d'au moins 50 000 $ fait par Les amis du Quatuor Arthur-LeBlanc. Le capital souscrit sera conservé à perpétuité et l'usufruit sera utilisé prioritairement pour assister le Quatuor Arthur-LeBlanc.

S'il arrivait que le Quatuor cesse ses opérations ou son affiliation avec l'Université de Moncton, l'usufruit sera utilisé par le Département de musique pour la promotion des cordes.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE *- La photo, prise lors de la signature du protocole d'entente, nous fait voir, dans l'ordre habituel, Hibiki Kobayashi, premier violon du Quatuor Arthur-LeBlanc; Jean-Bernard Robichaud, recteur; Fernand Arsenault, ancien doyen de la Faculté des arts; et Aubrey Browne, vice-président des services pharmaceutiques de Shoppers Drug Mart et premier président des Amis du Quatuor Arthur-LeBlanc.*

BOURSES HENRI-MARCOTTE *- Jeannette Marcotte a offert des bourses Henri-Marcotte d'une valeur totale de 4 000 $ à trois étudiants de l'Université de Moncton. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Claude-André Lavoie, de Tracadie-Sheila, étudiant de quatrième année en éducation musicale, qui reçoit une bourse de 1 500 $; la donatrice, Jeannette Marcotte; Colette Mallais, de Dieppe, étudiante de troisième année en éducation musicale, qui bénéficie d'une bourse de 1 000 $; et Chantal Marin, de Rivière-Beaudette, au Québec, étudiante de deuxième année au Département d'économie, 1 500 $.*

Communications scientifiques

Robert Baudouin, professeur au Département des fondements et ressources humaines en éducation, a présenté deux communications lors du congrès de la Société canadienne d'orientation et de consultation, à Saint-Jean, Terre-Neuve.

La première communication, intitulée *Perception des employeurs envers les jeunes à risque*, a été présentée conjointement avec Lise Hébert, finissante au programme de Maîtrise en orientation. La deuxième communication était intitulée *Les types psychologiques et le counselling de carrière.*

Isabelle McKee-Allain, directrice du Département de sociologie, a présenté une communication lors du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, qui a eu lieu à l'Université du Québec à Chicoutimi. Intitulée *Les défis posés à la recherche empirique sur la société acadienne : l'expérience d'une chercheuse*, cette communication a été présentée dans le cadre du colloque *La francophonie en milieu minoritaire comme objet d'étude.*

Une session d'auto-examen

Le Secteur des ressources humaines invite les personnes intéressées à assister à une session portant sur l'auto-examen des seins, offerte le mercredi 21 juin, de 10 h 30 à midi, dans le local 192 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

C'est une initiative de Fernande Cantin, professeure à l'École de science infirmière, et de Georgette Dion et Louise Cormier, infirmières au Centre d'oncologie Léon-Richard de l'Hôpital Georges-L.-Dumont.

La conférence comprendra une démonstration de l'auto-examen des seins, une présentation de la vidéo *La mémoire au bout des doigts*, et une période de discussion.

Une invitation spéciale est lancée à toutes les femmes du campus.

L'Université fêtera ses 32 ans le 19 juin

Le 32e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton sera célébré le lundi 19 juin, à compter de 11 heures, près du pavillon Léopold-Taillon.

Comme c'est l'habitude, un repas sera servi à tous les membres de la communauté universitaire, et comprendra du fricot, du poulet, des salades, hamburgers, etc...

Le populaire casino ainsi qu'un mini-bingo seront organisés après le repas. Des prix seront distribués pour une valeur approximative de 2 000 $.

Les nouveaux membres du Club des 10 ans et du Club des 25 ans seront honorés lors d'une remise de plaques. Cette année, 36 membres du personnel en sont à leur dixième année de service et 20 autres travaillent à l'Université depuis 25 ans.

Club des 10 ans

Campus de Moncton : Marie-France Albert, Gilberte Allain, Ella Arsenault, Carmen Babineau, Maurice Beaudin, Christiane Blanchette, Denis Bourque, Noëlla Bourque, Ronald Bourque, Lise Briard, Charlotte Cormier, Paryse Cyr, Wilkie Darisme, Michel Doucet, Nassir El-Jabi, Patricia Gallant, Régis Gaudet, Germaine Girouard, Anna Goudie, Paul Grell, Christian Kant, Manon Landry, Raphaël LeBlanc, Ronnie-Gilles LeBlanc, Calixte Losier, Charles Maillet, Émile Maillet, Daniel Poirier, Monette Saulnier, Diane Savoie et Francine Thériault,

Campus Saint-Louis-Maillet : Jean-Marie Binot, Martin Dubé, Clairette Lajoie, Roland Lebel et Fernand R. Pelletier.

Club des 25 ans

Campus de Moncton : Gérard Beaulieu, Bernard Boudreau, Philomon Bourgeois, Clarence Gagnon, Pierre Gérin, Fernande Goguen, Alice Guérette-Breau, J. S. S. Lakshminarayana, Louis LaPierre, Guy R. LeBlanc, Robert V. LeBlanc, Ronald J. LeBlanc, Serge Morin, Jean-Guy Ouellette, Narendra Srivastava, Clarice Thibault, Bernard Vanbrugghe, Léo-Paul Vautour, Chung-Chi Wen et George Wybouw.

Personnel retraité 1995

Léonce Boudreau, Roger Bourgeois, Médard Collette, Nelson Lajoie, Aurèle Landry, Carmen LeBlanc, Gilles Long, Fernand Mattart, Aldéo Renaud et Chung-Chi Wen.

Membres du comité d'organisation

Le comité d'organisation de la fête est composé d'Andréa Arsenault, Rhéal Belliveau, Lewis St-Onge, Bernard Boudreau, Lyne Martin, Camille Vautour, Donald Arsenault, Joanne Gautreau et Robert LeBlanc.

À LA DÉCOUVERTE DE L'ACADIE *- Un groupe d'agentes des Offices du tourisme de la France de l'ouest était de passage à l'Université récemment. Elles ont passé cinq jours au Nouveau-Brunswick afin de découvrir l'Acadie, son peuple et ses besoins en matière de services touristiques en France. Elles faisaient aussi la promotion du «Passeport sourire», un document touristique qui s'inscrit dans une campagne de promotion du tourisme en France. Leur séjour était organisé en collaboration avec l'agence Voyages Travelaide, de Moncton. La photo nous laisse voir, de gauche à droite, Hélène Haché, de Voyages Travelaide; Mathilde Gautreau, de Belle-Ile-en-Mer; Jasmine Guilbard, de Niart; le recteur, Jean-Bernard Robichaud; Nathalie Quesney, de Rouen; Anne-Marie Grivault, de Loudun; et Corinne Joimel, de Caen.*

COMMUNAUTÉ FAMILIALE OU FAMILLE ET COMMUNAUTÉ *- L'Université de Moncton et le Secrétariat de la politique familiale du Nouveau-Brunswick ont organisé une conférence, ayant comme thème «Communauté familiale ou famille et communauté», et à laquelle trois personnes ressources ont participé : Alain Mirabili, directeur administration et communication à l'Institut Vanier de la famille, qui a parlé de «Relations familles/communautés : expériences de l'Institut Vanier de la famille durant l'année internationale de la famille»; Jean-Bernard Robichaud, recteur de l'Université de Moncton, qui a discuté du «Rôle des institutions dans l'établissement ou le renforcement des liens familles/communauté»; et Diane Gagnon, directrice de concertation au Secrétariat à la famille du Québec, qui a discuté de «Groupements communautaires au Québec». La cinquantaine de personnes participantes ont également été accueillies par Marylyn Trenholme, ministre responsable du Secrétariat de la politique familiale. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, MM. Mirabili et Robichaud, Mme la ministre Trenholme, Mme Gagnon, et Colette Landry Martin, professeure à l'École de nutrition et d'études familiales.*

Le discours confisqué, essai présenté par Michel Doucet

Michel Doucet, directeur du Centre international de la common law en français et, début juillet, doyen de l'École de droit, vient de faire paraître *Le discours confisqué*, aux Éditions d'Acadie.

Au cours des dernières années, les gains ont été nombreux pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Ces acquis demeurent cependant très fragiles dans le contexte sociopolitique actuel.

Dans *Le discours confisqué*, Michel Doucet rappelle cette réalité avec ses nombreuses subtilités et ses multiples facettes. Les événements y sont présentés sous un éclairage nouveau, tout en demeurant fidèle au contexte historique dans lequel ils se sont déroulés. Il dénonce les situations d'injustice et les incohérences qui résultent de la politique de deux poids deux mesures dont nous faisons souvent les frais.

Michel Doucet intervient concrètement, comme souvent il n'a pas hésité à le faire et nous rappelle aussi notre responsabilité de chercher constamment la vérité plutôt que d'accepter timidement la propagande.

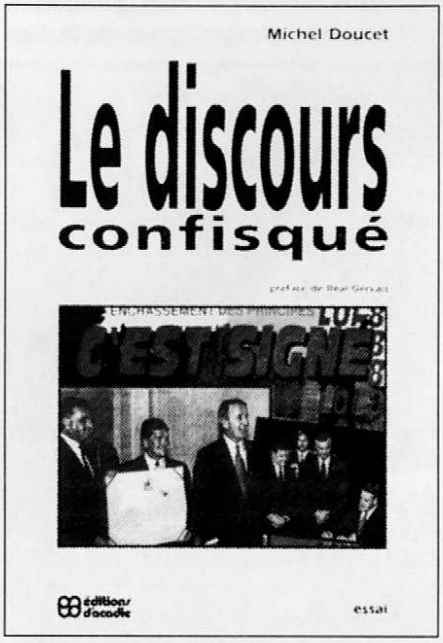

Michel Doucet est bien connu dans le monde universitaire, juridique et politique en Acadie. Militant de longue date, il a notamment été président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick de 1987 à 1989.

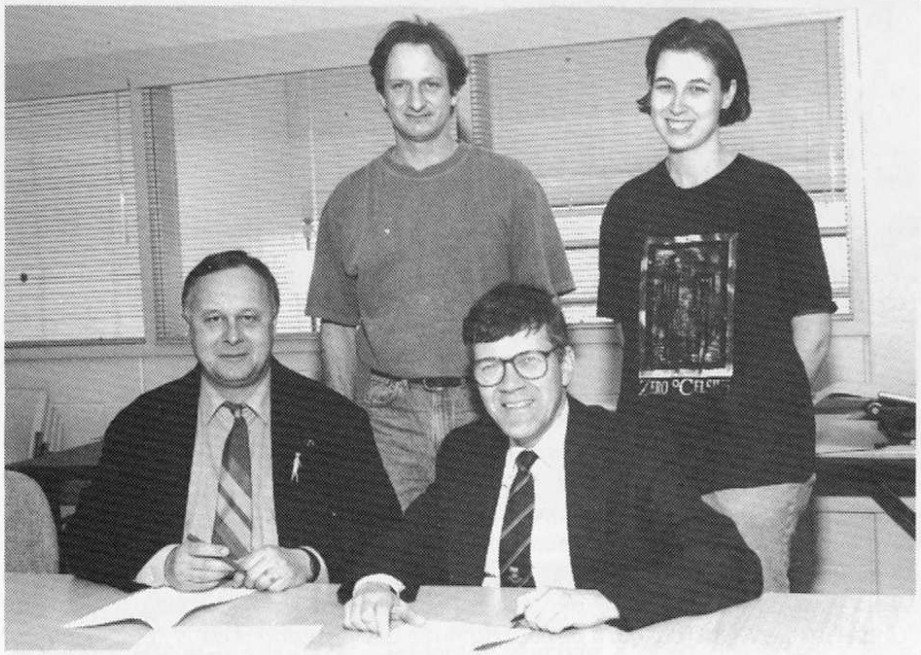

FONDS DE BOURSES EN ARTS VISUELS *- Les membres du corps professoral du Département d'arts visuels ont institué, dans le cadre de la campagne Impact, un fonds de bourses dont la valeur minimum est de 10 000 $. Le nom de la bourse variera chaque année, ce qui permettra d'honorer divers artistes ou personnalités du monde des arts. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, assis, Francis Coutellier, directeur du Département, et Jean-Bernard Robichaud, recteur; debout : André Lapointe, professeur, et Julie Forgues, étudiante-finissante.*

Ronald Labelle nommé rédacteur

Ronald Labelle, folkloriste au Centre d'études acadiennes, vient d'être nommé rédacteur de la Revue de la Société canadienne d'histoire orale (SCHO).

La SCHO a été fondée en 1974, à l'initiative de la Société historique du Canada. Une de ses principales activités est la publication d'une revue bilingue faisant état des recherches en histoire orale à travers le Canada. La SCHO a aussi publié le *Guide des fonds d'histoire orale au Canada* en 1993.

Les personnes intéressées à en savoir davantage sur la Revue de la SCHO sont invitées à communiquer avec Ronald Labelle, au numéro de téléphone 858-4085, ou encore en utilisant le courrier électronique, au LABELLR@UMONCTON.CA.

Voyage à gagner en Louisiane

Le Congrès mondial acadien offre un voyage à gagner pour deux personnes en Louisiane comprenant une semaine d'hébergement à la personne qui devient membre ou renouvelle sa carte d'ici le 31 juillet.

La personne gagnante pourra profiter de ce voyage d'une semaine entre le 9 et le 18 septembre prochain, dates coïncidant avec le Festival acadien de Lafayette.

Pour de plus amples renseignements, prière de composer le numéro 859-1994, télécopieur : 857-2252.

Retour annuel de l'AAAUM

Le Retour annuel de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton aura lieu les 3, 4 et 5 novembre, au campus de Moncton.

Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre Vincent Bourgeois, au numéro 858-4130.

Évaluation du Département d'informatique

J. Chiasson nuance le reportage diffusé à la SRC

Le directeur, Julien Chiasson, apporte des précisions à un reportage diffusé la semaine dernière à la Société Radio-Canada, faisant état d'une évaluation du Département d'informatique.

M. Chiasson tient à préciser qu'il s'agit d'une évaluation commandée et réalisée par des universitaires et qu'une lecture trop légère n'a eu pour effet que de fausser les données. «Il faut comprendre que l'évaluation externe a été faite il y a plus d'un an par Helmut Jürgensen, du Département d'informatique de l'Université Western, en Ontario, une institution qui compte plus de 26 000 étudiants et étudiantes. Il aurait aussi fallu préciser que ses critères d'évaluation sont basés sur les normes et les recommandations des programmes d'informatique qui ont cours au Canada, en Amérique du Nord, en Europe et au Japon», dit-il.

Le reportage souligne un passage du rapport selon lequel «parmi les départements d'informatique au Canada, celui de l'Université de Moncton est parmi les derniers en terme de taille, de rendement en recherche et de conditions de travail.» M. Chiasson précise que «le rapport révèle tout simplement que le Département d'informatique de l'Université est de petite taille et que ses six professeurs consacrent la majeure partie de leur temps à l'enseignement plutôt qu'à la recherche.»

Selon lui, cette situation est tout à fait comparable aux autres universités de l'Atlantique de même taille. «Toutefois, dit-il, il est vrai qu'il nous est difficile de faire concurrence aux grandes universités au niveau de la production de recherche. À l'Université Western, un professeur-chercheur enseigne de deux à quatre cours par année, alors qu'ici, il enseigne de quatre à six cours par année, ce qui lui donne évidemment moins de temps à consacrer à la recherche.»

Le rapport recommande aussi la création de postes supplémentaires, l'investissement de ressources financières supplémentaires et plus d'espace de travail pour les membres du corps professoral et pour les étudiants et étudiantes. Selon M. Chiasson, «ces recommandations sont tout à fait légitimes, au Département d'informatique de l'Université comme partout ailleurs, mais ne met aucunement en cause la qualité de nos programmes. Nous offrons une formation multidisciplinaire de qualité et nos finissants et finissantes en témoignent», a-t-il ajouté.

L'évaluation des départements et des programmes, commandée par la direction de l'Université et son Sénat académique, se fait de façon périodique.

Lisa Roy chantera à Rome

La soprano Lisa Roy, professeure de chant au Département de musique, jouera le rôle de la troisième dame de l'opéra *Die Zauberflöte* (La flûte enchantée), de W. A. Mozart, à Rome, en Italie, en juillet.

C'est à la suite d'une audition en octobre dernier que *Opera festival di Roma* a invité Mme Roy à prendre part à leur production estivale, en plus de participer à trois récitals de musique de chambre. Le tout se déroulera du 20 juin au 20 juillet, sous la direction de Stefano Vignati.

À la Galerie d'art

Jusqu'au 3 septembre, la Galerie d'art présente *D'après une histoire vraie*, une rétrospective des oeuvres de Yvon Gallant. Le vernissage aura lieu le 21 juin, à 17 h, en collaboration avec Les Éditions d'Acadie, qui feront le lancement d'un nouvel ouvrage consacré à la production artistique du peintre Yvon Gallant.

Communication

Chadia Moghrabi, professeure au Département d'informatique, a présenté une communication scientifique, intitulée *L'interface en langage naturel : un besoin pour les logiciels industriels dans la PME*, dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, qui s'est déroulée à Chicoutimi.

Cette recherche est en cours conjointement avec Sadek Eid, professeur de génie industriel et directeur du Centre de technologie manufacturière.

PRIX DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE *- Le prix du Consulat général de France a été remis à Marie-Amélie Giroux, de Dieppe, qui a obtenu la plus haute moyenne parmi ses collègues inscrits aux programmes du Département d'études françaises. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Zénon Chiasson, doyen de la Faculté des arts; la récipiendaire Marie-Amélie Giroux; Mathieu LaFay, attaché culturel au Consulat général de France; et Linda Lequin, vice-doyenne de la Faculté des arts.*

Visite d'une délégation japonaise au GRCMES

Le Groupe de recherche sur les couches minces et l'énergie solaire (GRCMES) vient de recevoir la visite d'une délégation scientifique japonaise, composée de MM. Sakae Tanemura, Tsugio Yamada et Hiroshi Hosokawa.

M. Tanemura est le directeur général de trois laboratoires nationaux du *National Industrial Research Institute of Nagoya* travaillant sur les matériaux et couches minces, tandis que MM. Yamada et Hosokawa sont respectivement directeur du Département d'énergie solaire et administrateur des projets du *New Energy and Industrial Technology Development Organization.*

La délégation japonaise s'intéresse en particulier aux travaux de GRCMES sur les fenêtres dites intelligentes et l'instrumentation optique avancée pour l'analyse des propriétés des matériaux.

Truong Vo-Van, directeur du GRCMES, a présenté la délégation à plusieurs des chercheurs du Groupe et des discussions ont été menées sur plusieurs sujets de recherche. On prévoit des projets de collaboration dans la métrologie optique et la caractérisation des matériaux optiques avancés.

La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Truong Vo-Van, directeur du GRCMES; Thomas Richard, professeur au Département de physique; Fernand Girouard, directeur du Département de physique; et Nguyen Nang Dinh, chercheur de l'Institut de science des matériaux de Hanoi, au Viêt-nam.

Chercheur invité du Viêt-nam

Nguyen Nang Dinh, chercheur de l'Institut de science des matériaux de Hanoi, au Viêt-nam, est venu effectuer un stage de recherche d'un an avec le GRCMES.

M. Dinh consacrera la majeure partie de son temps à l'étude des matériaux thermochromes qui peuvent être appliqués à la conservation d'énergie dans les édifices. Ces matériaux ont la propriété de changer leurs caractéristiques de transmission optique lorsqu'une température suffisamment élevée est atteinte.

M. Dinh travaillera principalement avec Simona Badilescu, Truong Vo-Van, Pandurang V. Ashrit, Georges Bader et Fernand Girouard du GRCMES.

BUREAU DE DIRECTION DE L'ABPUM *- La photo nous fait voir le nouveau bureau de direction de l'Association des bibliothécaires et professeur-e-s de l'U de M (ABPUM). On voit, dans l'ordre habituel, première rangée : Chadia Moghrabi, première vice-présidente; Pierre Ouellette, président; et Lise Robichaud, secrétaire administrative; deuxième rangée : Pierre Arsenault, secrétaire; Norman Roy, trésorier; et Donald Arsenault, deuxième vice-président.*

Conférence de J. Antonio Fedalto

Jose Antonio Fedalto, doyen des affaires internationales de l'Universidade Pontificale Catholica du Parana, au Brésil, prononcera une conférence publique en deux volets, le jeudi 8 juin, de 10 heures à midi, dans le salon du Chancelier.

En premier lieu, le professeur Fedalto parlera de l'organisation de l'enseignement supérieur au Brésil et des possibilités d'échanges interuniversitaires. Il parlera ensuite de la structure et des activités du Bureau du décanat des affaires internationales de son université, qui sert de modèle à bien d'autres.

En après-midi, de 14 heures à 16 h 30, toujours dans le salon du Chancelier, il tiendra une rencontre informelle avec les membres du corps professoral, chercheurs et administrateurs intéressés, et fera état des relations privilégiées qu'entretient son université avec le Canada et la France.

Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre Gilles G. Nadeau, au numéro 858- 4406.

L'ACPPU et la transparence des universités

Dans un énoncé de principes sur la transparence dans la direction des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada, l'Association canadienne des professeurs et professeures d'université (ACPPU) estime que «l'on peut tenir responsables des personnes et des établissements d'enseignement seulement si l'on peut constater leurs actes.»

Toujours selon l'ACPPU, la transparence doit être la condition normale du discours à l'université. Elle devrait être la pierre angulaire de toute politique d'obligation de rendre compte.

L'ACPPU prône également une politique de transparence analogue dans tous les ministères responsables de l'enseignement postsecondaire.

En ce qui a trait aux universités, l'énoncé avance ce qui suit :

- Les réunions des instances supérieures et des conseils d'administration devraient normalement être publiques ainsi que celles de leurs comités ou sous-comités s'occupant des finances, du budget et de la planification des politiques. Tous les procès-verbaux et la documentation devraient aussi être publics;

- Le budget-objet et le compte rendu des dépenses devraient être des documents publics;

- Toutes les universités devraient se doter d'une politique en matière de conflits d'intérêt qui s'applique à tous, y compris les professeurs, cadres supérieurs et membres du conseil d'administration.

- Tous les traitements, avantages directs et indirects des administrateurs supérieurs devraient être connus. Il faudrait également dévoiler les traitements de tous les professeurs et non pas seulement de ceux qui sont les mieux rémunérés;

- Toutes les décisions d'arbitrage mettant en cause le personnel universitaire devraient être publiques, tout comme les audiences de la plupart des arbitrages à moins que des mesures disciplinaires présentent des motifs particuliers qui commandent le huis clos;

- Toutes les conventions collectives devraient être du domaine public et devraient être accessibles sur support électronique ou sur support papier au prix coûtant;

- Le curriculum vitae des membres du corps professoral et des administrateurs supérieurs, tels qu'il a été rédigé et remis à l'université, devrait être tenu pour un document public;

- Les recherches que des membres du corps universitaire entreprennent et inscrivent dans leur curriculum vitae devraient être connues;

- Pour les archives, les universités devraient disposer d'une politique favorisant la transparence.

CONTRIBUTION IMPORTANTE POUR UN FONDS DE BOURSES *- La compagnie Imperial Sheet Metal, de Richibouctou, a fait une contribution importante à la campagne Impact pour la création d'un fonds de bourses destiné aux étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton. Dans la photo, le président de la compagnie, Normand Caissie, à gauche, présente le don à Bernard Cyr, coordonnateur de la sollicitation auprès des compagnies du Nouveau-Brunswick.*

MÉDAILLE DE BRONZE DIVISION GÉNIE *- Guy Gagnon et Alain Deschênes, de l'École secondaire Népisiguit de Bathurst, ont remporté la médaille de bronze dans la division génie, catégorie senior, lors de leur participation à l'Expo-sciences pancanadienne, qui a eu lieu du 13 au 21 mai, à Whitehorse, au Yukon. MM. Gagnon et Deschênes avaient, au préalable, décroché le grand prix d'Énergie Nouveau-Brunswick et le prix du Canadien National pour leur projet, intitulé «La portance», lors de la 23e Expo-sciences du Nouveau-Brunswick, qui a eu lieu les 31 mars et 1er avril au Ceps Louis-J.-Robichaud. La photo, prise à l'aéroport, nous fait voir, dans l'ordre habituel, les participants à l'Expo-sciences nationale : Patrick Maltais, délégué de l'U de M; Alain Deschênes et Guy Gagnon, de Bathurst; Gabriel Girouard, de Néguac; Carole Denis, déléguée de l'U de M; et Éric Peterson, de Saint-Jean.*

La réforme du Sénat s'appuie sur sept principes

Lors de sa dernière réunion, le Sénat académique s'est doté d'une politique de réforme et d'un mécanisme d'implantation dans le but de devenir «plus efficace, plus responsable et plus transparent.»

La politique s'appuie sur sept principes généraux et six recommandations parapluies contenus dans le rapport du Comité ad hoc sur l'imputabilité et la transparence. Notons que le Bureau de direction du Sénat a été mandaté de faire le suivi, c'est à dire de procéder immédiatement à des réformes en tenant compte des suggestions contenues dans le rapport et de mettre la question à l'ordre du jour de façon récurrente.

Voici les sept principes généraux :

- La réforme du Sénat devrait se faire sans ouvrir la Charte de l'Université.
- La réforme du Sénat devrait éviter de créer de nouvelles structures.
- Toute réforme du Sénat devrait valoriser l'esprit de collégialité.
- Le Sénat devrait éviter d'examiner une question en première instance.
- Les délibérations du Sénat devraient obéir à des règles de procédures plus strictes.
- Le Sénat devrait adopter des mesures afin de rendre ses délibérations publiques.
- Le Sénat devrait agir pour que le Conseil des gouverneurs accepte d'exercer son pouvoir en matière financière en consultation véritable avec le Sénat.

Les six recommandations suivantes ont aussi été adoptées :

- Que le Sénat, dans le cadre de la charte actuelle de l'Université, procède à des réformes structurelles et fonctionnelles qui respectent les principes de collégialité, d'efficacité, de responsabilité et de transparence.
- Que le Sénat, organisme de dernière instance en matière académique, révise son mode de fonctionnement de manière à assumer plus efficacement son rôle et sa responsabilité auprès de la communauté universitaire et du public.
- Que le Sénat prenne toutes les mesures nécessaires pour que ses séances de délibérations projettent l'image de transparence essentielle à la crédibilité de l'institution.
- Que le Sénat identifie et exerce toutes les responsabilités d'ordre administratif, financier ou organisationnel nécessaires à la bonne exécution de son rôle académique auprès de l'Université et du public en général.
- Que le Sénat adopte des principes de transparence, d'éthique et d'égalité qui reflètent l'évolution de l'Université et la dynamique de la société acadienne.
- Que le Sénat propose à l'Université un projet de modernisation des instances décisionnelles (Sénat académique et Conseil des gouverneurs) afin d'améliorer le rendement et la fiabilité fonctionnelle de l'Université.

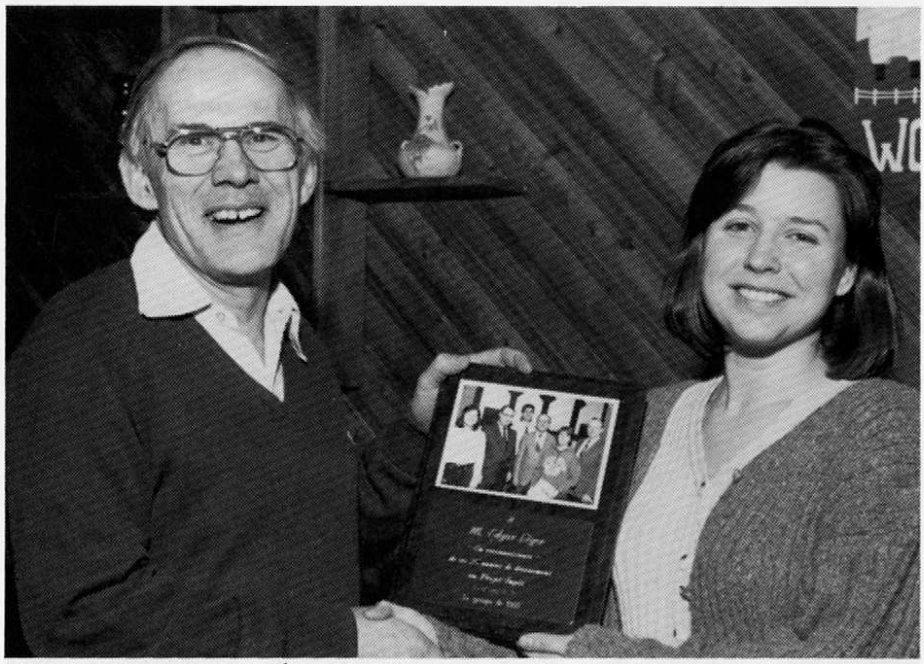

VINGT-CINQ ANS DE DÉVOUEMENT *- Les étudiants et étudiantes de troisième et quatrième années du programme d'administration des affaires de la Faculté d'administration ont remis une plaque au professeur Edgar Léger, en guise de reconnaissance pour ses 25 ans de dévouement au Projet-impôt. Cette année encore, une quarantaine d'étudiants et étudiantes ont rempli sans frais des déclarations de revenus de contribuables ayant un revenu annuel inférieur à 40 000 $. Dans la photo, M. Léger reçoit la plaque de Brigitte Haché, présidente du Projet-Impôt de cette année.*

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé Postage paid
Nbre Blk
N° 05530881
E2L 2B0